ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

SARAYA Europe

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 30/08/2019 Date de révision: 30/08/2019 Version: 5.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Code du produit : 003980 - 002771 - 002784 - 003849

Type de produit : Détergent

Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Liquide vaisselle

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Saraya Europe

ZI de la Praye

Boîte postale 55500

Velaines - France

T 0329789140

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
LAURYL ETHER SULFATE DE SODIUM	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	>=2.5 - <10	Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
1-PROPANAMINIUM, 3-AMINO-N-(CARBOXYMETHYLI)-N,N-DIMETHYL-, N-(C8-18(EVEN NUMERED) and C18 UNSATURATED ACYL) DERIVS., HYDROXIDES,INNER SALTS	(N° CAS) 147170-44-3 (N° REACH) 01-2119489410-39	>=2.5 - <10	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
BUTANONE substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(N° CAS) 78-93-3 (N° CE) 201-159-0 (N° Index) 606-002-00-3 (N° REACH) 01-2119457290-43	>= 0 - <2.5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver à l'abri du gel (éviter le gel durant l'entreposage).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

BUTANONE (78-93-3)		
UE	Nom local	Butanone
UE	IOELV TWA (mg/m³)	600 mg/m³
UE	IOELV TWA (ppm)	200 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m³)	900 mg/m³
UE	IOELV STEL (ppm)	300 ppm
UE	Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC
France	Nom local	Méthyléthylcétone, 2-Butanone
France	VME (mg/m³)	600 mg/m³
France	VME (ppm)	200 ppm
France	VLE(mg/m³)	900 mg/m³
France	VLE (ppm)	300 ppm
France	Note (FR)	Valeurs règlementaires contraignantes; risque de pénétration percutanée
France	Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
Allemagne	TRGS 900 Nom local	Butanon
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m³)	600 mg/m³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	200 ppm
Allemagne	TRGS 900 Limitation de crête	1(I)
Allemagne	TRGS 900 Remarque	DFG;EU;H;Y
Allemagne	TRGS 900 Référence réglementaire	TRGS900
Allemagne	TRGS 903 Nom local	2-Butanon (Methylethylketon)
Allemagne	TRGS 903 Biological limit value	2 mg/l Parameter: 2-Butanon - Untersuchungsmaterial: U = Urin - Probenahmezeitpunkt: b) Expositionsende, bzw. Schichtende - Festlegung/Begründung: 05/2015 DFG
Allemagne	TRGS 903 Référence réglementaire	TRGS 903
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m³)	590 mg/m³
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m³)	900 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:
Gants de protection

Protection oculaire:
Lunettes bien ajustables

ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 2,8 - 3,8
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 60 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,02 - 1,04
Solubilité	: Soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

LAURYL ETHER SULFATE DE SODIUM (68891-38-3)	
DL50 orale	4100 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel

1-PROPANAMINIUM, 3-AMINO-N-(CARBOXYMETHYLI)-N,N-DIMETHYL-, N-(C8-18(EVEN NUMERED) and C18 UNSATURATED ACYL) DERIVS., HYDROXIDES,INNER SALTS (147170-44-3)	
DL50 orale	> 5000 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg

BUTANONE (78-93-3)	
DL50 orale rat	> 2193 mg/kg
DL50 orale	2737 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
DL50 voie cutanée	6400 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (mg/l)	34 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 5000 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 2,8 - 3,8

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : (méthode OCDE 438)
pH: 2,8 - 3,8

Indications complémentaires : Provoque une irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

LAURYL ETHER SULFATE DE SODIUM (68891-38-3)	
CL50 poisson 1	> 1 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 1 mg/l waterflea
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 10 mg/l

1-PROPANAMINIUM, 3-AMINO-N-(CARBOXYMETHYLI)-N,N-DIMETHYL-, N-(C8-18(EVEN NUMERED) and C18 UNSATURATED ACYL) DERIVS., HYDROXIDES,INNER SALTS (147170-44-3)	
CL50 poisson 1	1,5 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	21,5 mg/l waterflea
CE50 autres organismes aquatiques 2	30 mg/l
NOEC chronique poisson	> 0,1 mg/l
NOEC chronique crustacé	> 0,1 mg/l

ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

BUTANONE (78-93-3)	
CL50 poisson 1	2993 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	308 mg/l waterflea
CE50 autres organismes aquatiques 2	1972 mg/l
EC50 72h algae 1	1972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

12.2. Persistance et dégradabilité

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande ou à la demande du producteur de détergents.

BUTANONE (78-93-3)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	98 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BUTANONE (78-93-3)	
Log Pow	0,3

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
La/Les substance(s) n'est/ne sont pas soumise(s) au règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:	
Composant	**%**
agents de surface anioniques	5-15%
agents de surface amphotères	<5%
agent conservateur (acide lactique)	

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
2630.text	Détergents et savons (fabrication de ou à base de) à l'exclusion des activités classées au titre de la rubrique 3410. La capacité de production étant		
2630.a	a) Supérieure à 50 t/ j	A	2
2630.b	b) Supérieure ou égale à 1 t/ j mais inférieure ou égale à 50 t/ j	D	

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Très dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Remarques concernant la classification : Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

ZAC du Plan - 230 Avenue du Counoise
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 33 59 20 - Fax : 04 90 33 39 57

PLONGE MANUELLE ACTAE VERDE PROFESSIONAL 500ML / 1L / 5L / 20L

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.